



**REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS DES CHAMPIONNATS
DEPARTEMENTAUX U11 MASCULINS ET FEMININS**

**Saison
2023-2024**

ARTICLES

U 11 M et F

1 - ORGANISATION

Le Comité de l'Eure de Basket-ball est l'organisateur des championnats départementaux Masculins et Féminins U11 (2013-2014 et 2015-2016 surclassés)
Le terme joueur comprend les joueurs et les joueuses.

2 - MIXITE

Les équipes mixtes sont tolérées dans certaines poules après validation en première phase.
Une mixité peut être tolérée en seconde phase dans certaines poules

3 - STRUCTURE DES CHAMPIONNATS

MASCULINS

FEMININS

Championnat en 2 phases
Phase 1 : 7 poules de 4 équipes
Phase 2 : poules de force : 5 poules de 6 équipes

Championnat en 2 phases
Phase 1 : 3 poules de 4 équipes
Phase 2 : poules de force : 2 poules de 6 équipes

4 - HORAIRES DES EPREUVES

Les rencontres doivent se dérouler le samedi après-midi. En accord entre les clubs, les rencontres peuvent se dérouler le samedi matin.

KM	Plages horaires
<20	Entre 13h30 et 16h00
<30	Entre 14h30 et 16h00
<50	Entre 15h00 et 16h00
>100	Entre 15h30 et 16h00

5 - TAILLE DES BALLONS ET DES PANIERS

L'équipe visitée est chargée de fournir les ballons pour les rencontres et l'échauffement des équipes visiteuses (2 ballons de qualité correcte).

MASCULINS

FEMININS

Taille 5

Taille 5

Hauteur de paniers : 2.60m

6 - QUALIFICATION DES LICENCES

Pourront participer :

- Licences C (y compris surclassés) : 10 - Licences C1, C2 ou T : 5 maxi

7 - DUREE DES RENCONTRES

Périodes	Tps de pause entre quart temps	Tps de pause à la mi-temps	Prolongation si égalité après temps régulier		Si égalité après prolongation
			Nombre	Durée	
4 x 6 min	1 min	5 min	1 à 2	3 min	Tirs de Lancers-Francis : 1 joueur désigné par chaque entraîneur (non exclus pour fautes). Les points sont ajoutés à la marque. Si de nouveau égalité, appliquer la même procédure.

8 - TEMPS MORTS

1 temps mort d'une minute par quart-temps.

9 - PARTICIPATION A LA RENCONTRE

Nombre de joueurs	Sur la feuille de match		Sur le terrain	
	Maxi	Mini	Maxi	Mini
	10	6	4	2

Forme d'opposition 4 contre 4 :
Equipe composée de 6,7, ou 8 joueurs

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque devront obligatoirement avoir participé au 1er ou 2ème quart temps, sachant que pour le 2ème quart temps les joueurs n'ayant pas participé au 1er seront prioritaires.
Pas de changements possibles pendant les 2 premiers quarts temps. (sauf blessure).
2ème MI-TEMPS : gestion libre des changements par l'entraîneur.
Equipe composée de 9 ou 10 joueurs

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque devront obligatoirement avoir participé au 1er, 2ème ou 3ème quart temps

- avec 9 joueurs : 1er QT = 4, 2ème QT = 4 autres et 3ème QT = 1 (le dernier à ne pas être entré en jeu)
- avec 10 joueurs : 1er QT = 4, 2ème QT = 4 autres, 3ème QT = 2 (les deux derniers à ne pas être encore entrés en jeu)

Pas de changements possibles pendant les quarts temps. (sauf blessure).
4ème quart-temps : gestion libre des changements par l'entraîneur

10 - REGLES DE JEU	Application du règlement de jeu international, sauf directives techniques
11 - DIRECTIVES TECHNIQUES	<p>Toutes les défenses de zone, zone-presse tout-terrain et ½ terrain sont INTERDITES.</p> <p>-Défense homme à homme OBLIGATOIRE.</p> <p>A l'exception de la poule ELITE de la seconde phase, le score sera remis à 0 au tableau d'affichage à la fin de chaque quart-temps, mais la feuille continuera d'être remplie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fautes d'équipe : non comptabilisées • Tir à 3 points autorisé • Règle des 3 secondes dans la raquette afin d'aérer le jeu • Pas de retour en zone sauf pour la poule ELITE de la seconde phase • Règle des 5 secondes pour la remise en jeu • Pas de temps limité pour la montée de la balle et passage de la ligne médiane, sauf pour la poule ELITE de la seconde phase où l'on applique la règle des 8 secondes. • Pas d'arrêt du chrono sur panier réussi dans les 2 dernières minutes • Pas de 3ème temps mort dans la deuxième mi-temps <p>En cas d'entorses aux directives techniques, l'entraîneur pourra le faire enregistrer sur la feuille de marque dans la case "réclamation".</p> <p>Sanction(s) en cas de manquement aux directives techniques :</p> <p>Après plusieurs signalements et constatations d'une personne habilitée par le Comité, la commission sportive pourra refuser l'engagement de l'équipe qui enfreint le règlement la saison suivante.</p> <p>Les éducateurs doivent adopter toutes les dispositions pour que les jeunes puissent terminer la rencontre en prenant du plaisir en jouant.</p> <p>Si tel n'était pas le cas, l'équipe lésée pourrait mettre un terme à la rencontre sans préjudice de sanction sportive ou financière. Par contre, les abus générés et constatés par l'une ou l'autre équipe pourront être sanctionnés.</p>
12 - ARBITRAGE	Le club recevant assure l'arbitrage.